

# Assemblée Générale ordinaire du 8 avril 2019

### Compte-rendu

L'assemblée générale de l'association Les Amis du Funiculaire de Besançon s'est réunie le mardi 8 avril 2019 à 20 heures, au Centre Pierre Mendès-France à Besançon.

Etaient présents: Anne BUISSONNIER, René-Ferréol RINGENBACH, Daniel ZEILLER, Nicole ZEILLER, Pierre DAGUET, Daniel ORCEL, Benjamin GOIZET, Gérald DEMOULIN, Brigitte GIRARDOT, Annette STORPER, Chantal MAY-BERGEZ, Christophe GRAS, Sylvie VACHEY, Hervé DEVILLE, Patrick DIGNAC, Luc AUBERTEL, Denis AUBERTEL, Cara LEOPOLD, Léa BOTTAGISI, Martine ROBIN, Alexandre JURY, Michel ROUGE.

Le Président, Alexandre JURY, remercie les adhérents de leur présence.

### Rappel de l'ordre du jour :

- Rapport moral de l'année 2018
- Rapport financier de l'année 2018
- Programme d'activités 2019
- Budget prévisionnel 2019
- Cotisation
- Renouvellement du Conseil d'administration

# Rapport moral de l'année 2018

Le président donne lecture du rapport moral de l'année 2018. S'ensuivent des échanges avec la salle.

### Gare haute du Funiculaire : avancement du dossier

Dans le prolongement des actions entreprises en 2017, le dossier « gare haute » a constitué la priorité de nos actions en 2018. Il a donné lieu à plusieurs échanges avec les différentes parties prenantes, ainsi qu'un projet de mécénat participatif visant à racheter le bâtiment.

Nous avons rencontré le directeur de Grand Besançon Habitat, M. Yves DAOUZE, en mai 2018 pour faire un point sur le dossier. M. DAOUZE nous a réitéré la position du bailleur social, à savoir qu'une cession du bâtiment était possible, pour une somme



correspondant à l'amortissement du bâtiment dans la comptabilité de l'organisme (30 à 40 K€).

Par ailleurs, nous avons été informés d'échanges entre GBH et le Préfet, dont l'accord est nécessaire pour « déclasser » la vocation sociale de la gare haute avant d'en envisager la cession. Après une première tentative infructueuse de GBH, le Préfet a émis un accord de principe sur la vente potentielle du bâtiment à notre association, à condition qu'il fasse l'objet d'un projet d'intérêt général. Nous avons bien sûr rappelé que nous étions prêts à envisager une action de financement participatif permettant le rachat et la restauration du bâtiment.

# Collecte de fonds pour la gare haute

Dans le prolongement des contacts établis en 2017 avec la Fondation du Patrimoine, qui ne pouvait pas soutenir un projet de rachat de bâtiment, nous nous sommes tournés vers *Dartagnans*, plateforme de financement participatif pour lancer une collecte en ligne.

D'une durée de 60 jours, la collecte a démarré le 7 septembre 2018, une semaine avant les Journées du Patrimoine, et s'est terminée début novembre. Elle a permis de collecter plus de 4100 € pour ce projet, bien loin de l'objectif initial (40 000 €). Objectif ambitieux, comme nous l'avait précisé Dartagnans, mais nous ne pouvions logiquement pas annoncer un rachat possible de la gare haute sans ce montant minimal. Il nécessitait de gros renforts médiatiques et de soutiens locaux qui n'ont peut-être pas été suffisants.

Le Président souligne la difficulté de « tenir dans la durée » sur une campagne de deux mois : il aurait fallu organiser d'autres temps forts, après les Journées du Patrimoine, ce que l'association n'était pas en mesure de faire.

Un soutien de la Ville de Besançon dans la diffusion de cette campagne, aurait été par ailleurs fort utile. Nos sollicitations sont malheureusement restées sans réponse.

Nous ne sommes moyennement satisfaits du choix de Dartagnans comme plateforme de diffusion du projet. Si les conseils en amont de la campagne ont pu être utiles, nous sommes en revanche déçus de n'avoir eu aucune mise en avant du projet sur leurs réseaux sociaux, là où ils attirent le plus de public. La plateforme étant avant tout dédiée au financement de projets liés à des restaurations/rachats de châteaux forts, nous n'étions pas dans la ligne éditoriale de la communication de Dartagnans. Par ailleurs, le taux de commission prélevé à l'issue de la campagne (9% HT) est relativement élevé comparé à d'autres sites similaires.

La collecte a toutefois permis un joli coup de projecteur sur notre projet avec, au moment des Journées du Patrimoine, de nombreuses apparitions dans la presse locale : article



dans l'Est Républicain, reportage sur France 3 Bourgogne-Franche-Comté, interview sur France bleu Besançon. On note également un article dans la revue La Vie du Rail Magazine en octobre ainsi que dans Rail Passion, début novembre.

Elle a surtout permis de relancer des contacts avec des élus locaux désireux de voir aboutir le projet de réhabilitation du Funiculaire.

## Contacts avec la Région

A la suite des Journées du Patrimoine, nous avons été contactés par Patrick AYACHE, Vice-président de Région délégué au Tourisme, le 14 novembre 2018.

Au cours de cette réunion à laquelle étaient également présents M. Luc BARDI, Conseiller régional, Philippe LANCELLE, Directeur du Tourisme, le Président et le Secrétaire notre association, nous avons pu présenter notre association, son objectif et les actions entreprises depuis une quinzaine d'années.

M. AYACHE nous a confirmé son souhait de vouloir aboutir un projet de réhabilitation et d'exploitation touristique du Funiculaire, porté par notre Association. Pour ce faire, la Région a souhaité nous accompagner dans la réalisation d'une étude de faisabilité auprès de cabinets spécialisés afin de définir un projet touristique autour du Funiculaire réhabilité.

La Région, qui peut financer l'étude à 50% (plafonnés à 20 K€), se dit prête, une fois l'étude finalisée, à lancer un tour de table auprès des financeurs potentiels à même de porter financièrement le projet. Elle pense plutôt à une gestion associative de l'exploitation du Funiculaire, à l'image des chemins de fer touristiques déjà soutenus par le Conseil régional (« Coni'fer » notamment, aux Hôpitaux-Neufs...). Ce point pose aussi la question du « calibrage » de notre association, dont la forme peut certes évoluer, mais qui a besoin de plus de forces vives pour porter un tel projet.

### Journées du Patrimoine

Le Président dresse un rapide compte-rendu des Journées du Patrimoine 2018. La mobilisation de 14 bénévoles, le partenariat avec Grand Besançon Habitat et le soutien du CCH ont permis une ouverture de la gare haute pour la troisième année consécutive. La gare basse a été ouverte au public, comme les autres années.

Malgré des conditions météorologiques défavorables, 800 visiteurs ont été accueillis durant ces deux journées, dont plus de 500 le dimanche après-midi (troisième meilleure



fréquentation depuis 2006). De nombreux Brégillots ont profité de cette ouverture du site pour effectuer une visite.

L'installation des chariots à l'évitement central, réalisés en 2017, a été reconduite, et a permis des explications techniques qui ont rencontré un grand succès. La météo était idéale pour ce type d'animation en plein air. Un livret de visite pour enfants a par ailleurs été réalisé, et sera réutilisé les prochaines années.

Le Président profite de l'occasion pour remercier les bénévoles mobilisés pour l'occasion. Sans eux, l'ouverture des deux sites n'aurait pas été possible. Le soutien logistique du CCH, qui met à disposition des bénévoles et du matériel (stand, tables, chaises...) est également d'une aide vitale.

# Campagne d'adhésions

La campagne de distribution de flyers destinés à faire connaître notre association a été relancée en 2018. Plusieurs centaines de dépliants ont été distribués dans le périmètre proche du Funiculaire.

Cette distribution a permis à 18 nouveaux adhérents de nous rejoindre, soit un total de 114 adhérents à jour au 31/12/2018, soit 23 de plus qu'un an auparavant. Le Président précise qu'en 2 ans, l'association a renouvelé près de 50% de ses membres et invite à poursuivre les distributions de plaquettes dans le quartier.

### Présence de l'association sur les réseaux sociaux

Le président dresse un rapide bilan de la présence de l'association sur Internet et les réseaux sociaux. Il rappelle que l'association est présente sur trois canaux de diffusion :

- Le blog de l'association (<u>www.besancon-funiculaire.com</u>), qui existe depuis mars 2005. En 2018, 23 notes ont été publiées (9 en 2017). Les documents officiels sont régulièrement mis à jour (dossier de presse, comptes-rendus...). A chaque publication, une newsletter est envoyé (218 abonnés fin 2017, contre 154 fin 2017).
- La page Facebook (<a href="https://www.facebook.com/funiculairebesancon">https://www.facebook.com/funiculairebesancon</a>), en ligne depuis 2011. En 2016, la page est en forte progression (566 « j'aime » au 1<sup>er</sup> avril 2019, contre 365 un an auparavant), du fait de publications suivies et plus nombreuses. Elle est un complément indispensable au blog et permet des publications plus informelles et spontanées.



• Le compte Twitter (<a href="http://www.twitter.com/funibregille">http://www.twitter.com/funibregille</a> ), en ligne depuis 2015. Au 1er avril 2019, on compte 147 abonnés (contre 80 un an plus tôt).

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve le rapport moral 2018.

### Rapport financier 2018

Le Trésorier Michel ROUGE donne lecture du bilan comptable, compte de résultat et de la section analytique de l'année 2018.

On peut considérer le résultat comme étant à l'équilibre (-0.71€), ce qui n'était pas le cas les trois précédentes années. Cette amélioration des comptes s'explique par l'augmentation du nombre d'adhérents et de dons nettement en hausse, en dehors de la campagne de collecte de fonds.

Le budget de fonctionnement s'élève à 1450 € (500 € de subvention Ville, couvrant la location de la gare basse et une partie de l'assurance). Le budget Journées du Patrimoine s'élève à 550 € (fonds propres), le projet gare haute, 550 € (impression de flyers, supports de communication, publicités Facebook lors de la collecte). A noter la très nette hausse des dons enregistrée en 2018, 4600 € dont 4100 dédiés à la campagne de collecte pour la gare haute.

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve le rapport financier 2018.

## Programme d'activités pour 2019

Le Président détaille le programme d'activités pour 2019, et précise qu'il se situe dans le prolongement des actions engagées en 2018.

# Projet de réhabilitation / étude de faisabilité

Comme il a été dit lors du rapport moral 2018, la priorité constitue donc la réalisation d'une étude de faisabilité pour la réhabilitation et l'exploitation touristique du Funiculaire. Un cahier des charges a été réalisé début 2019 et transmis à plusieurs cabinets spécialisés indiqués par le service Tourisme de la Région.



Les premiers retours faisant état d'une difficulté à répondre en raison du caractère technique très spécifique du Funiculaire (transport par câble), l'étude va être scindée en deux. Dans un premier temps, nous prendrons contact avec une société de remontées mécaniques pour assurer un diagnostic technique et chiffrage d'une remise en fonctionnement. Dans un second temps, nous transmettrons un nouveau cahier des charges, « allégé » de son aspect technique, aux cabinets déjà contactés.

Cette étude, dont le montant devrait avoisiner les 20 à 25 k€ est subventionnable à 50% TTC par la Région. Par ailleurs, le CCH, sollicité par M. DIGNAC, Secrétaire de l'association et membre du CCH, pourrait apporter une contribution de 5000 €, pris sur son budget abondé par la Ville. La part restante, de l'ordre de 5000-6000 €, pourrait être portée par l'association sur ses fonds propres, en réutilisant, entre autres ressources, la somme affectée à la gare haute lors de la collecte.

Le Président précise devant les membres présents qu'il convient de délibérer sur ce choix important consistant à réaffecter la somme initialement réservée au rachat de la gare haute, à une étude de faisabilité. Il précise que la collecte, sur la plate-forme Dartagnans, évoquait dès le départ la possibilité de financer une étude de faisabilité, mais pour un « palier supérieur », dans le cas où la somme récoltée aurait dépassé l'objectif initial.

Le Secrétaire abonde en précisant que l'objectif premier de notre association étant la remise en fonctionnement du Funiculaire, il ne faut pas perdre de vue cet objectif : le projet de rachat de la gare haute n'avait pour but que de stopper une réaffectation potentielle qui aurait remis en cause tout projet ultérieur. Les contacts et le volontarisme affichés par la Région étant de nature à changer la donne, il faut saisir l'opportunité offerte, et investir sur cette étude de faisabilité qui constituera un argument important et sérieux pour tout projet de réhabilitation du Funiculaire. Si un projet global est validé auprès des décideurs, la question de la gare haute sera rapidement réglée.

Le Président précise que cette étude pourrait être exploitée à des fins de communication de notre projet dans la campagne des municipales 2020. Nous pourrions envisager de solliciter tous les candidats déclarés à la Mairie et les inciter à prendre position sur le projet du Funiculaire.

Les membres présents approuvent le principe de réaffectation des fonds « gare haute » sur le projet de réhabilitation globale du Funiculaire.



# Poursuite de la campagne d'adhésions

La campagne d'adhésion 2018 a permis une nette hausse du nombre de membres (114 fin 2018, contre 91 fin 2017). L'objectif initial de repasser au dessus de la barre symbolique des 100 adhérents est donc largement dépassé.

Pour mener à bien les actions à venir, il est indispensable poursuivre la relance de l'association et de multiplier les campagnes de distribution de tracts et de sensibilisation. Le stock de 1500 dépliants restants l'an dernier étant quasi épuisé, une impression de 2000 nouveaux dépliants sera programmée au printemps 2019.

Il est donc fait appel aux bonnes volontés pour assurer la distribution des dépliants dans le quartier. Anne BUISSONNIER, Léa BOTTAGISI, Martine ROBIN et Annette STORPER se portent volontaires pour distribuer des dépliants autour de leur domicile. Cette liste est non exhaustive.

Les adhérents seront, d'une manière plus générale, sollicités lors du prochain appel à cotisation, ainsi que par mail.

## Journées du Patrimoine les 21 et 22 septembre

Comme chaque année, nous participerons aux Journées du Patrimoine, les 21 et 22 septembre 2019. La thématique 2019 tourne autour des « arts et divertissements ». Nous ne savons pas encore, à ce jour, si nous prévoirons des animations dans ce cadre. Les bénévoles souhaitant nous venir en aide peuvent d'ores et déjà noter cette date dans leur calendrier. Le CCH sera également sollicité.

Nous devrions, comme l'an dernier, ouvrir la gare haute, dont la visite constitue une vraie valeur ajoutée aux visites commentées de la gare basse, de même que les animations à l'évitement central

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve le programme d'activités 2019.

### **Budget prévisionnel 2019**

Le Trésorier présente le budget prévisionnel 2019. Le budget de fonctionnement est de 1700 €, légèrement en hausse du fait d'une hausse du nombre d'adhérents et des courriers à envoyer (+ augmentation du prix du timbre). Une ligne est créée pour l'étude de faisabilité, d'un budget de 20 000 €, financés par la Région, le CCH et les fonds propres de l'association. Une ligne « projet de réhabilitation » est conservée avec 2300 € (reports



des années précédentes). La ligne « Journées du Patrimoine » est créditée de 300 €, financée intégralement par les dons des membres.

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2019.

### Cotisation 2019

Le président rappelle que la cotisation est actuellement de 10 euros et propose, en accord avec le conseil d'administration, de garder le même montant de cotisation pour l'année 2019.

A l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve cette proposition. Un appel de cotisation sera donc prochainement lancé sur cette base de 10 euros.

### Conseil d'Administration

Laurence REHN est démissionnaire. Après échanges dans la salle, Benjamin GOIZET, Gérald DEMOULIN, Pierre DAGUET, Christophe GRAS sont candidats. Les autres membres sortants souhaitent se représenter.

La nouvelle liste des administrateurs, proposée à l'approbation de l'assemblée générale, est la suivante : Alexandre JURY, Daniel ORCEL, Jean-Bernard LEMOINE, Patrick DIGNAC, Michel ROUGE, Léa BOTTAGISI Benjamin GOIZET, Gérald DEMOULIN, Pierre DAGUET, et Christophe GRAS.

A l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve cette nouvelle liste qui constitue désormais le conseil d'administration.

L'assemblée générale prend acte du fait que la nouvelle liste des membres du Conseil d'Administration, ainsi que les documents comptables nécessaires (bilan et compte de résultat 2018) seront envoyés aux collectivités territoriales partenaires de l'association. L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures.

De l'assemblée générale il a été dressé le présent compte-rendu ainsi qu'un procèsverbal signé par le président et le trésorier.

Alexandre JURY